

et que souvent ils se noient. Mais la puissance électrique des poissons s'épuise bientôt ; ils deviennent alors inoffensifs, et peuvent être pris sans danger pour les hommes ; De Humbolt eut un jour l'imprudence de mettre ses deux pieds en même temps sur une gymnote qu'on venait de sortir de l'eau ; il en reçut une commotion telle, dit-il, qu'il n'en avait jamais éprouvé en maniant une bouteille de Leyde de grande dimension : toute la journée, il en ressentit une violente douleur dans toutes les parties du corps.

D'après cela, il ne serait certainement pas prudent de jouer avec la gymnote de six pieds dont j'ai parlé en commençant, laquelle, vu ses dimensions, doit être douée d'une très-grande puissance.

Alexandre de Humbolt, dont il est ici question, est mort en 1859, à l'âge de quatre-vingts ans. Il s'est acquis une réputation universelle par ses voyages et ses nombreux travaux sur l'histoire naturelle.

\* \* \*

Lors d'un récent congrès de médecins allemands, le Dr S. Hoppe, de Hambourg, a donné lecture d'un mémoire dans lequel il cherche à démontrer que l'électricité du tonnerre est formée par le frottement de particules de vapeur provenant de l'évaporation de l'eau. Cette opinion est appuyée sur diverses expériences dans lesquelles l'air froid comprimé étant dégagé avec force dans un vaisseau en cuivre contenant de l'air humide chaud, il se produisait ainsi une grande quantité d'électricité. Il conclut que l'ascension d'une colonne d'air humide chaud à travers une atmosphère plus froide existant au-dessus des couches chaudes, devra être suivie par des coups de tonnerre si le courant chaud acquiert une suffisante vélocité pour prévenir la neutralisation de l'électricité produite par le frottement de l'air. D'après cela, dans son opinion, les régions exemptes de forêts sont plus exposées aux coups de tonnerre que celles qui sont boisées, là où les arbres contraignent l'ascension des courants d'air humide.

OCT. CUISSET.

#### ERRATA.

Dans le No. d'avril, page 249, à la fin de la septième ligne à partir du bas, on trouve *appât* pour *appeau* qui est le mot propre dans le cas. En terme de chasse ou de pêche, l'appât est une pâture destinée à être dévorée par l'animal. L'appeau est un sifflet imitant le cri d'un oiseau, ou bien un animal dressé pour attirer d'autres animaux de même espèce dans un piège où l'on veut les prendre.

O. C.